

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1214>

Grève à la Station Service TOTAL Valkana« rs de Gourbeyre

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : lundi 7 juin 2010

Mis à jour le : lundi 7 juin 2010

UGTG.org

TOTAL Gwadeloup d'cid TCHOUYÀ

Istation TOTAL ValkanÀ

Suite À leur licenciement pour raison Économique en 2001, les ex-salariÉs de la Station Service ELF Valkana« rs de Gourbeyre Éussissaient **aprÀ 4 lannÉ konba**, la reprise de leur entreprise. Ils crÉrent en FÉvrier 2005 la sociÉtÉ SODISCA qui obtenait de TOTAL GUADELOUPE la location-gÉrance de la Station.

De 2005 À 2009, cette nouvelle sociÉtÉ gÉrÉe par des salariÉs est parvenue À hisser la station au second rang des stations du rÉseau TOTAL GUADELOUPE avec plus de **500 000 litres d'Éurose** vendus par mois et en moyenne, **8 millions d'Éuros** de chiffre d'affaires. Seulement, sur ces **8 millions d'Éuros de chiffre d'affaires plus de 7 millions** reviennent À TOTAL GUADELOUPE, À l'État et aux CollectivitÉs.

La SODISCA ne dispose, en consÉquence, que de **1 million d'Éuros** pour payer ses charges annuelles (salaires, loyer, fournisseurs, impÉts).

SODISCA Éurosi paka plÉrÉ mizÀ

La politique commerciale de TOTAL GUADELOUPE et la fiscalitÉ nationale et locale imposÉe aux entreprises, ont dÉterminÉ la mise en Œuvre d'actions Économiques, sociales et culturelles offensives de la SODISCA aux fins de pÉrenniser sa rÉussite commerciale et Éassurer son dÉveloppement sur le long terme.

La SODISCA a ainsi embauchÉ 17 salariÉs dont l'intÉgration progressive au capital de l'entreprise s'est mise en oeuvre d'Ès 2005. Tous sont payÉs en temps et en heure dans le respect de la convention collective des entreprises du secteur.

Mieux encore, la SODISCA participe pour plusieurs centaines de milliers d'Éuros par an au dÉveloppement de l'activitÉ de centaines de fournisseurs, de producteurs et d'associations socioculturelles de la Guadeloupe.

En 2009, face À l'inertie de la sociÉtÉ TOTAL GUADELOUPE, confrontÉe À la nÉcessitÉ de compenser la formidable perte de chiffre d'affaires liÉe À l'interdiction de la vente d'alcool dans les stations services, la SODISCA a dÉcidÉ de diversifier ses activitÉs et de crÉer une filiale, la SCEA MAIMA, en charge du dÉveloppement et de la recherche appliquÉe, en agriculture tropicale biologique et en dÉveloppement rural.

La SODISCA se rÉvÉle ainsi une vÉritable entreprise militante dans son environnement de terroir et contribue puissamment À l'Équilibre Économique et social de sa rÉgion.

Elle dÉmontre par consÉquent, que **TravayÀ pÉ gannyÀ plis pouvwa** Également en tant qu'Éentrepreneur. PlutÀ t que de sirotÉ avec l'Éargent gagnÉ, **les salariÉs et associÉs de la SODISCA kontiniyÉ investi É krÉyÀ travayÉurosi**

S'écabou pou sa TOTAL GUADELOUPE à bann'lo ay ozabwa à bizwen bar'balan a SODISCA.

Parallèlement la SODISCA a décidé de noncer la **profitasyon** pratiquée par TOTAL GUADELOUPE à l'égard des Gants de son réseau avec ses politiques commerciales mortifères.

Elle a montré l'incohérence des moyens de règlement imposés par TOTAL GUADELOUPE qui exige dans le même temps :

1. **Le paiement immédiat par la SODISCA des camions de carburant livrés à Euros!**
2. **Le paiement anticipé et immédiat, avant toute vente, des redevances fixes de sa station service...**
3. **Le paiement différé par TOTAL GUADELOUPE des cartes et chques carburant qu'elle impose dans son réseau...**

Fière cependant de son positionnement d'entreprise engagée, **Société a Travay** et de ses principes « **Janmen manjan an men a yo** », la SODISCA et ses salariés ont participé activement aux « **44 jou LKP** ».

Enfermée comme les autres Gants par les contrats déséquilibrés proposés par TOTAL GUADELOUPE, la SODISCA s'est trouvée mécaniquement confrontée à une situation de trésorerie désastreuse, qu'elle a contournée par la négociation et l'obtention de conditions de paiement du carburant livrés plus juste ainsi que le réclame depuis des années les Gants de station.

Ainsi, Le 17 Mars 2009, la SODISCA a signé avec TOTAL GUADELOUPE, un Accord sur le paiement à J+7 puis J+4 des livraisons de carburant.

Elle a obtenu dans la foulée, le remboursement échelonné d'un prêt à 5% d'intérêts accordés **sans aucune garantie** par TOTAL GUADELOUPE à la SODISCA, en comparaison des dysfonctionnements techniques de la station depuis de son ouverture, et en comparaison également du versement intempestif et dilatoire par TOTAL GUADELOUPE, de dizaines de chques sur une courte période pour un montant de plusieurs centaines de milliers d'euros.

En effet, ayant ponctionné l'intégralité de la trésorerie de la SODISCA à son ouverture, TOTAL GUADELOUPE a cru pouvoir précipiter la chute de la station en versant simultanément, un nombre extravagant de chques collectés et non versés à bonne date, dont elle savait que la présentation massive entraînerait un rejet bancaire.

La SODISCA a su faire la démonstration du caractère dilatoire et destructeur de la manoeuvre.

Il en est résulté, un accord stratégique d'apurement de cette "dette" créée **artificiellement** par TOTAL GUADELOUPE dans une complicité étroite avec l'establishment bancaire.

L'Accord du 17 Mars 2009 apporta donc une comparaison aux entreprises destructrices de TOTAL GUADELOUPE à l'égard de la SODISCA.

***** Fin du 1er épisode *****

Mais c'aurait sans compter sur le caractère fondamentalement **profitant** de TOTAL Guadeloupe.

A l'occasion d'un changement de sa direction, TOTAL GUADELOUPE a décidé de remettre en cause la totalité de ses engagements écrits.

TOTAL vœu respect angajman ay anko

Depuis Janvier 2010, TOTAL GUADELOUPE a décidé de verser les chèque mis par la SODISCA en paiement des livraisons, non pas selon les modalités protocolaires du 17 mars 2009, **d'un chèque** (pour une livraison) **et d'un seul, à J+7** mais, à sa convenance et selon les mêmes modalités d'accumulation ayant conduit précédemment à l'accord du 17 mars 2009.

L'objectif affirmé était **l'assèchement du compte bancaire de la SODISCA** et le retour impayé des chèques mis.

Malgré cette nouvelle offensive, la SODISCA a résisté et s'est mobilisée pour payer ses livraisons.

TOTAL GUADELOUPE surpris et enragé, décide de continuer à emmerder la SODISCA.

Elle obtient pour ces basses œuvres, en toute illégalité, le soutien indéfectible de la BRED.

Nouvel échec de TOTAL GUADELOUPE !

Exaspérée, déçue, TOTAL GUADELOUPE décide de s'affranchir de toutes les lois et commence une gesticulation versatile par des exigences de moyens de paiement changeant tous les jours : précédemment garanti par le banquier, virement et enfin chèque de banque jusqu'au moment où la SODISCA dit **STOP, TIJÀ LA FINI**, et décide de ne payer qu'au 7 jours comme convenu dans l'accord du 17 mars 2009 et exige explications et clarifications de son bailleur.

Comme il fallait s'y attendre, **TOTAL arrête de livrer**. Ainsi, depuis plus de 15 jours TOTAL Valkana« rs ne peut pas travailler.

TOTAL décide tchouy la SODISCA

TOTAL décide tchouy cette formidable expérience d'entreprise conduite par des salariés.

L'objectif est clair : pousser la SODISCA et ses associés-salariés à la **liquidation** et les sortir de la Station.

Nou pœuf d'ye !!

[-] Nou pœuf d'ye douvan la BRED

[-] Nou pèk fè d'yan douvan TOTAL Guadeloupe

[-] Nou pèk fè d'yan douvan pwofitasyon

Nou Associés et Salariés affiliés à l'UTPP-UGTG :

[-] Désidè LA BRED ET TOTAL Guadeloupe montè mach leskalyé a Tribinal

[-] Ka exijé :

- Respè pou SODISCA
- Respè a Akow 17 mars 2009

Pointe-à-Pitre, le 25 Mai 2010 àEuros" UTPP-UGTG